Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26140-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	3

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/140 – ASSEMBLÉES – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX EN DATE DU 30 JUIN ET 3 JUILLET 2026

Le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-15,

Vu les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 juin 2026 et du 03 juillet 2026,

Considérant la transmission des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 juin 2026 et du 03 juillet 2026,

Considérant qu'il convient que les membres du Conseil municipal approuvent les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 juin 2026 et du 03 juillet 2026,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26140-DE

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

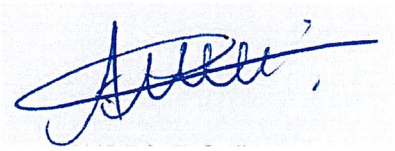
DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'approuver les procès-verbaux des Conseils municipaux en date du 30 juin 2026 et du 03 juillet 2026.

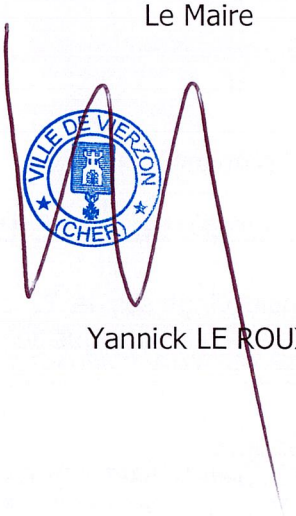
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Gaëtan AUPÈCLE

Le Maire



Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026